

## **Rapport du MISE pour le plénum du 19 décembre 2006**

Messieurs les présidents de la commune et du conseil général, madame et messieurs les conseillers communaux, messieurs de l'administration, collègues du conseil général et membres du public bon soir.

Les travaux de la rue des Condémines ont soulevé de nombreuses polémiques. Cependant le MISE se joint à tous les riverains pour saluer ces aménagements tant attendus par nos concitoyens. Ces améliorations apporteront un plus indéniable à la sécurité mais également à la qualité de la vie au centre du village. Nous souhaitons que ce concept soit étendu aux différents quartiers. La qualité de vie des habitants doit être un élément non négligeable à prendre en compte dans l'établissement du plan de zone. A ce titre des zones de rencontre, des espaces de détente et les axes de circulation doivent faire partie intégrante de l'aménagement de notre commune.

A ce propos, la bibliothèque devant être déplacée, nous désirons qu'elle soit implantée à proximité des établissements scolaires. Réputée pour ses ouvrages et son fonctionnement moderne, elle contribue au développement équilibré de notre commune.

La gestion des déchets est un thème qui tient à cœur le groupe du MISE. L'installation des puits à ordure arrive à son terme, mais quand est-il des puits vert, prévu initialement dans les éco-points ?

Il semblerait que la quantité de déchets récupérés par ces puits soit en augmentation, en volume et en type. Selon les chiffres de certaines communes, au bénéfice du même système de collecte, le volume des déchets augmente de 15 à 20 % l'année suivant l'installation.

Prévu à l'origine pour recueillir les déchets ménagers ces containers deviennent des fourre-touts. Une réflexion sur la situation actuelle doit être rapidement entreprise afin de contrôler l'utilisation de ces puits à déchets.

Un autre volet des déchets concerne les feux ouverts. Le flou qui règne aujourd'hui sur l'autorisation de faire des feux n'est plus

acceptable. Nous demandons à la commune de faire respecter le règlement en vigueur et de servir d'exemple.

Sans transition,

il nous paraît nécessaire que la commission de gestion puisse d'avantage s'appuyer sur les commissions permanentes, afin qu'elle soit dégagée de certaines responsabilités lors de la rédaction de son rapport.

Nous félicitons le conseil communal pour le budget équilibré proposé pour 2007, et notamment pour le regroupement de différents comptes en relation avec le tourisme en un compte touristique. Cette démarche suit les vœux de Valais tourisme, qui souhaite plus de promotion touristique régionale. Les budgets libérés peuvent ainsi être affectés aux ressources humaines de la société de développement.

En conclusion, nous apportons notre soutien à l'approbation du budget 2007 tels que présenté.

Merci pour votre attention.

Pour le MISE, Vincent Günther